

novembre 2017

Ensemble

stop info



stop!

agents municipaux exaspérés !

Protestation de nos organisations syndicales en CT

Stop à la stigmatisation des fonctionnaires :

- gel du point d'indice pour 2017 et 2018,
- rétablissement du jour de carence,
- hausse de la CSG,
- suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022,
- menaces sur le statut et les perspectives alarmantes sur la réforme des retraites.

Regret de nos organisations syndicales quant aux relations insuffisantes avec le dialogue social ; d'où l'urgence d'un dialogue social basé sur la transparence concernant la promotion d'agents à la CAP, en concertation et de qualité avec l'ensemble des organisations syndicales lors des CT.

Hormis la DGEES et la DAC, nos demandes de rendez-vous avec les autres DG sont restées au point mort !

Nos organisations ont obtenu la création d'une cellule sur les risques psychosociaux mais trop de courriers sur le régime indemnitaire des agents de l'état-civil des mairies de secteur, le cas des médiateurs sociaux ou bien encore la réorganisation des musées adressés à la Gouvernance demeurent, à ce jour, sans réponse.

Qu'en est-il de la requalification des ASVP dans la filière technique ? De la délocalisation de la

fourrière suite à des tirs de Kalachnikov ?

Nous attendons toujours le bilan chiffré des économies éventuelles réalisées après le remisage des véhicules à domicile.

C'est ce défaut de réactivité ou de réponse qui nous pousse à saisir de hautes instances de notre Administration concernant des situations qu'elles ne devraient pas même avoir à connaître...

Nous demandons qu'une étude relative à la sécurité de tous les services ou bureaux qui accueillent du public soit réalisée en priorité en vue de la mise en œuvre de mesures adaptées.

D'autre part, nous souhaiterions un rappel à propos de la position de l'Administration concernant les moyens réservés aux travailleurs handicapés au sein de notre collectivité.

Nous demandons aussi la réhabilitation de la dignité des agents intègres des musées pour ne pas que se reproduise une affaire similaire à celle du Samu Social.

A nouveau, nous allons évoquer les statuts du CAS. Quand seront-ils enfin revus afin que chaque organisation syndicale puisse être représentée proportionnellement aux résultats obtenus lors des élections ?

Nous comptons sur l'Administration municipale pour un soutien sans équivoque à ses agents !

ensemblecftccgcvdm@gmail.com